

LES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

en ordre de bataille avec, à cœur : relever
les défis des échéances électorales et conforter
la profession dans ses avancées et ses réalisations

08

ACTUALITE

Lancement du Processus électoral

Une fin de mandats sur fond de réalisations largement positives

10

BILAN

Les fleurons de l'excellence de la profession d'ingénierie topographique

Deux mandatures de travail intense

22

DOSSIER

ABIDJAN 2025

10^{es} Universités de la Fédération des Géomètres Francophones



ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

8, AV.MICHLIFEN, 1^{ER} ETAGE, AGDAL - RABAT - TEL: +212 5 37 67 55 55 FAX: +212 5 37 67 55 67



IBTIKAR

الابتكار
AL OMRANE



DÉCOUVREZ **LE PREMIER**
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
PROJETS D'INNOVATION DANS LE DOMAINE
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT



WWW.ALOMRANE.GOV.MA |

SOMMAIRE

REVUE DE L'ORDRE NATIONAL DES INGÉNIEURS GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES

Directeur de la publication

Khalid YOUSFI

Rédaction du contenu

Mohammed BEROUAL

Comité de lecture

Kaltoum MOMAYIZ

Mohamed TIMOULALI

Dépôt légal n°

081/2000

ISSN 226-114X

Conception et Impression

LEMRAJNI Design



Editorial

06

Lancement du Processus électoral

08

Une fin de mandats sur fond de réalisations largement positives

09

Les fleurons de l'excellence de la profession d'ingénierie topographique

10

Deux mandatures de travail intense

11

Quelques axes majeurs, modèles pour la profession - Contrat électronique de l'IGT

13

Mémorandum d'entente et de collaboration ONIGT / Géomètres experts de pays d'Afrique

17

Revue et sites de l'ONIGT

20

ABIDJAN 2025 - 10es Universités de la Fédération des Géomètres Francophones

22

Activités de la FGF

26

L'année 2025 s'annonce riche en échanges et en avancées pour la profession

27

Collectif des femmes géomètres-topographes francophones

32

La Fédération des Géomètres Francophones dans une dynamique constructive

33

Coopération entre l'ANCFC et l'ONIGT

36



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ اللَّهُ



l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques. Elle évoque, en vérité, des sentiments sincères d'affection et de considération, des liens humains et spirituels profonds et des relations de coopération fructueuse et de solidarité concrète. Elle est, somme toute, le prolongement naturel et la profondeur stratégique du Maroc. Ce lien pluridimensionnel fait que le Maroc est au cœur de l'Afrique, et ménage à l'Afrique une place dans le cœur des Marocains. Et c'est pourquoi Nous l'avons inscrite au centre de la politique étrangère de notre pays.

Nous avons la conviction que l'intérêt du Maroc, c'est aussi l'intérêt de l'Afrique, et que son devenir ne peut se concevoir sans elle. Nous pensons que le progrès et la stabilité sont partagés ou ne sont pas.

Le Maroc donne toujours aux peuples de son continent sans attendre d'en recevoir une contrepartie. Son engagement en faveur des Causes et des préoccupations de l'Afrique n'a jamais été motivé par une volonté d'exploitation de ses richesses et de ses ressources naturelles, contrairement à ce que l'on désigne sous le vocable de néocolonialisme.

S'il est naturel que le Maroc tire parti de la coopération avec ses frères d'Afrique, il tient toujours à ce que ce soit mutuellement profitable.

Nous ne considérons pas l'Afrique comme un marché pour vendre et écouler les produits marocains, ou un cadre pour le lucre rapide, mais plutôt comme un espace d'action commune pour le développement de la région, au service du citoyen africain.

C'est dans ce contexte que le Maroc, aux côtés des Etats d'Afrique, apporte son concours à la réalisation de projets de développement humain et de prestations sociales ayant un impact direct sur la vie des populations de la région.

Ainsi, le Maroc ne se limite pas à exporter des médicaments, mais il tient à construire des laboratoires pharmaceutiques, et bâtir des établissements et autres centres de santé.

En outre, il réalise des infrastructures et des centres de formation professionnelle et technique, ainsi que des projets générateurs d'emplois et de revenus stables, comme les villages de pêcheurs. Par ailleurs, il apporte son soutien aux petits agriculteurs et encourage la préservation des écosystèmes.



[Extrait du Discours de SM le Roi à la nation à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple](#)



E D



Le Mot du Président

Khalid Yousfi
Président de l'Ordre National des
Ingénieurs Géomètres Topographes

Après vingt-cinq années d'engagement soutenu, passionné et exigeant, au service de notre profession, dont plus de huit années passées à la présidence de l'ONIGT, le moment est venu pour moi de faire une introspection approfondie avec la responsabilité que le contexte exige. Certes, je ne suis en compétition avec personne, ne cherchant rien d'autre qu'à assumer mes responsabilités dans le débat d'idées que nous voulons franc, transparent et sans langue de bois.

Certes, le long parcours dont nous sommes tous fiers aujourd'hui concernant aussi bien la gestion des instances ordinaires, la conduite et la réalisation des projets, l'accompagnement, les partenariats et la formation, pour ne citer que ces quelques axes, a contribué à créer une ambiance de travail propice à la réflexion, à l'échange et aux débats.

Une ambiance qui m'a certes, profondément marqué car j'ai eu l'immense plaisir de travailler aux côtés de femmes et d'hommes militantes et militants, des IGT de conviction et de principes, qui combattent pour que notre profession évolue, se structure et s'affirme comme levier essentiel dans son écosystème.

Force pour moi est de reconnaître que je suis fier du chemin parcouru, des acquis consolidés et des avancées accomplies ensemble.

Le constat est donc particulièrement important en ce moment où l'ONIGT cherche à consolider ces acquis, à redonner une perspective de développement durable au travail des professionnels de l'ingénierie topographique et à renforcer le

EDITORIAL

positionnement de notre profession à l'international aux cotés des Instances de renommée au sein desquelles il milite activement.

L'étape que nous nous apprêtons à vivre donc, à travers l'opération des élections des Instances ordinaires, prévue fin novembre 2025, obéit fondamentalement à cette logique que nous voulons qu'elle soit validée par des référentiels de l'action constructive et positive, une logique qui participe de cette perception de l'excellence que nous avons toujours privilégié pour relever le niveau de la qualité des prestations de notre profession et pour faire progresser notre Ordre en ayant la marque de ceux qui savent se mettre en question pour avancer.

Que l'ONIGT reste un pilier solide, respecté et moderne, au service de l'intérêt général et de la dignité de notre profession et nous nous y attacherons tous ensemble tout le prix qui convient. Mais il faut se méfier des faux débats qui déconcentrent nos électeurs lors de cette phase cruciale que traverse notre Ordre auquel nous souhaitons qu'il sorte largement gagnant.



Lancement du Processus électoral

COMMUNIQUE AUX IGT INSCRITS AU TABLEAU DE L'ONIGT

Le Président du Conseil National informe l'ensemble des IGT que la date des élections, pour le renouvellement du Conseil National et des Conseils Régionaux, aura lieu le samedi 29 novembre 2025.

Les IGT candidats au Conseil National qui remplissent les conditions exigées par la loi 30-93 sont invités à déposer leur candidature auprès du secrétariat du Conseil National (contre récépissé ou envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception) au plus tard le lundi 22 septembre 2025 à 16h00. Le nombre de siège(s) à pourvoir pour le Conseil National est de 13, répartis comme suit: secteur privé (7), secteur public (5) et salarié (1).

Les IGT candidats aux Conseils Régionaux (Rabat-salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Fès- Meknès et Marrakech-Safi) qui remplissent les conditions exigées par la loi 30.93 sont invités à déposer leur candidature auprès du secrétariat du Conseil Régional dont ils dépendent (contre récépissé ou envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception) au plus tard le lundi 22 septembre 2025 à 16h00. Le nombre de sièges à

pourvoir pour chaque Conseil Régional est de 24, répartis à égalité entre les secteurs public et privé. Les candidats aux élections du Conseil National doivent être inscrits au tableau de l'Ordre au moins quatre (4) ans et à jour de leurs cotisations à la date du dépôt de leur candidature.

Les candidats aux élections des conseils régionaux doivent être inscrits au tableau de l'Ordre au moins deux (2) ans à la date prévue pour les élections et à jour de leurs cotisations à la date du dépôt de leur candidature.

Sont électeurs les IGT de nationalité marocaine, inscrits au tableau de l'Ordre et à jour de leurs cotisations à la date des élections.

La loi 30-93 et le règlement intérieur de l'Ordre comportant les conditions réglementaires des élections sont disponibles sur le lien : <https://kitigt.onigtevents.ma/>

Rabat, le 1er septembre 2025

N.B:

- 1/ Les candidatures dont la signature est non légalisée ne seront pas prises en considération.
- 2/ Les candidatures envoyées par email ne seront pas prises en considération.
- 3/ Adresses du Conseil National et des Conseils Régionaux :

Conseil National : avenue. Michlifen Imm. 8, 1er étage, Appt 2, Agdal - Rabat

Conseil Régional Rabat-Salé-Kénitra : 30, Angle rue Arrachise et rue Arrayhane, bloc F, secteur 6, Hay Riyad- Rabat

Conseil Régional Fès-Meknès : N°33, Avenue Abderrahim Sekkat Hay Badr -Fès

Conseil Régional Casablanca-Settat : 3, rue Addi El Haraki 1er étage, Quartier des Hôpitaux- Casablanca

Conseil Régional Marrakech Safi : Imm. 10, Rue Camille Cabana Bureau N°10, Hivernage - Marrakech

OORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GEOMETRES TOPOGRAPHES

8, Av. MICHLIFEN, 1ER ETAGE, AGDAL, RABAT, MAROC. +212 5 37 67 55 55 +212 5 37 67 55 67

WWW.ONIGT.ORG

Une fin de mandats sur fond de réalisations largement positives



A l'ensemble des IGT, membres de l'ONIGT

BILAN : DEUX MANDATURES ET DES RÉALISATIONS SOUTENUES

Chères consœurs, chers confrères,
Depuis sa création il y a plus d'un quart de siècle, l'ONIGT s'est toujours inscrit dans un processus de progrès au service de la profession, en général, et des IGT en particulier. Le mandat 2016-2020 durant lequel on a œuvré avec abnégation pour la concrétisation du plan d'action «Nouvelle vision pour une nouvelle ère de l'ONIGT», représente une avancée exponentielle pour le renforcement de cette dynamique. Ainsi, l'accélération de la mise en place de nouveaux outils organisationnels et réglementaires, élaborés dans l'intérêt général de la profession, a pu aboutir grâce à :

1. La méthode utilisée :

- La mise en place d'un plan d'action et des outils de suivi des réalisations;
- Le déploiement d'une

communication, d'influence en externe, et de proximité en interne.

2. Le nombre d'actions parachevées et leur impact :

- Publication au bulletin officiel du décret portant Code des Devoirs Professionnels (une action dont qui été prioritaire, car attendue par la profession depuis 1995) ;
- Adoption des normes techniques de l'ONIGT (en cours de publication au BO par Imanor) ;
- Mise en service de la plateforme dématérialisée pour la gestion du Contrat avec code QR, dit «QR Contrat» ;
- Mise à jour du Guide Référentiel des Honoraires (non actualisé depuis 2003 et très demandé par les IGT) et sa numérisation ;
- Gestion de la crise COVID-19 avec :
 - La mise en œuvre des mesures d'urgence (soutien financier direct aux IGT sinistrés) ;

- L'élaboration du plan de relance de l'activité de l'IGT (remis au gouvernement durant le confinement, pour application) ;

- Relance des donneurs d'ordres publics à accélérer les règlements des honoraires des prestations livrées par les IGT ;

- Révision des Cahiers de Prescriptions Spéciales (CPS) dans le cadre de la commande publique en étroite collaboration avec certaines administrations.

En plus de toutes ces actions importantes, d'autres actions ont été réalisées ou sont en cours d'achèvement.

Pour en savoir plus sur le bilan du mandat écoulé, vous trouverez, ci-joint, un tableau regroupant ces réalisations.

Le président de l'ONIGT
Rabat, 17 mars 2021

BILAN

Les fleurons de l'excellence de la profession d'ingénierie topographique

C'est un cap majeur qui a été franchi à l'issue de deux mandatures et un travail soutenu visant la mise en œuvre d'une méthodologie et d'une pédagogie du travail aux enjeux structurants pour l'avenir de la profession et ce face aux diverses exigences en termes notamment, de réactivation des leviers de performance, à commencer par l'intensification des efforts de formation et de formation continue, le renforcement du partenariat, l'adoption des technologies avancées et le relèvement du niveau de compétitivité de la profession.



AUTRES
SITES
ONIGT

Système de gestion et suivi des prestations topographiques

Choisissez votre espace ▾



Espace IGT

Accès personnalisé pour
l'Ingénieur Géomètre Topographe



Espace CN

Accès personnalisé pour
le Conseil National



Espace CR

Accès personnalisé pour
les Conseils Régionaux

Le système de gestion et suivi des prestations topographiques (SYREPT) : Un outil de performance et d'excellence

En termes également de mise en place d'un système de gestion et suivi des prestations topographiques (SYREPT), dans un objectif de plus de transparence et à l'effet de bannir les pratiques illicites à la faveur de l'excellence de la profession, sa résilience et son rayonnement. Une dynamique que corrobore aujourd'hui l'action soutenue qui rythme le travail de l'ONIGT à travers la tenue prochaine du 9^e Congrès national et également les préparatifs des échéances électorales pour le renouvellement des Instances Ordinaires.

Deux mandatures de travail intense, et toute une panoplie de mesures adoptées pour rehausser le niveau d'excellence de la profession à travers notamment, la dynamisation des partenariats.



Dans la continuité du précédent mandat et depuis l'élection de l'actuel conseil national, l'ONIGT s'est attaché à mettre mis en œuvre une stratégie axée sur la dynamisation de diverses collaborations aussi bien au niveau national qu'à l'international avec d'importantes administration et institutions publiques, et avec des organisations professionnelles similaires.

Les partenariats les plus importants, qui sont au service de l'IGT et du citoyen, concernent la digitalisation de divers services et prestations rendues par l'IGT.

Ceci évidemment dans le cadre du plan Maroc Numérique. Il y a aussi l'apport de l'expertise des IGT au rural dans le cadre des demandes des autorisations de construire, acté avec le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Durant ces dix dernières années mandat, l'ONIGT s'est attaché à renforcer l'arsenal juridique qui régit la profession par la publication du décret portant Code des Devoirs Professionnels au Bulletin Officiel, tant attendu par l'ensemble des IGT depuis plus de deux décennies. Parmi les dispositions réglementaires les plus importantes, il y a également

les normes techniques, nécessaire à l'amélioration de la qualité des prestations topographiques. Ensuite, il y a le Guide Référentiel des Honoraires (GRH), pour une concurrence plus loyale. Enfin, il y a la capacité d'encadrement qui a pour objectif de maîtriser la taille des cabinets d'IGT privés et de leurs structures.

Bien entendu, la formation continue a eu aussi une place de choix dans le plan d'action et ce de par son importance dans la mise à niveau de la profession. De ce fait, elle a été intégrée comme disposition obligatoire dans le Code des Devoirs

Professionnels.

Dans cette approche, il y a lieu de noter qu'entre autres grandes réalisations durant ce mandat, la mise en place de la plate-forme de gestion des Contrats électroniques de l'IGT, dont l'un des objectifs principaux est la lutte contre la fraude et l'exercice illégal de la profession. Cette plate-forme a été élaborée dans le respect total de la législation relative à la protection des données personnelles, d'ailleurs une autorisation a été délivrée à l'ONIGT par la CNDP.

Aussi, l'ONIGT a été co-fondateur du Conseil Professionnel du Cadre Bâti (CPCB), aux côtés de la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI), de la Fédération

Marocaine de l'Ingénierie des Essais et du Contrôle (FEDEC) et de l'Ordre National des Architectes (CNOA). L'objectif principal de ce conseil est la concrétisation d'un cadre bâti qui soit en mesure d'assurer au citoyen marocain de meilleures conditions de vie et d'existence.

Pour rappel, L'ONIGT, créé par la loi 30-93, est une institution professionnelle dotée de la personnalité morale, s'assigne entre autres missions, la réglementation et la gestion de l'exercice de la profession d'IGT au Maroc. Il défend les intérêts moraux et matériels de ses membres, tout en mettant en œuvre toutes actions devant rehausser le niveau de la profession par l'organisation

de sessions de formation continue, de manifestations scientifiques et professionnelles.

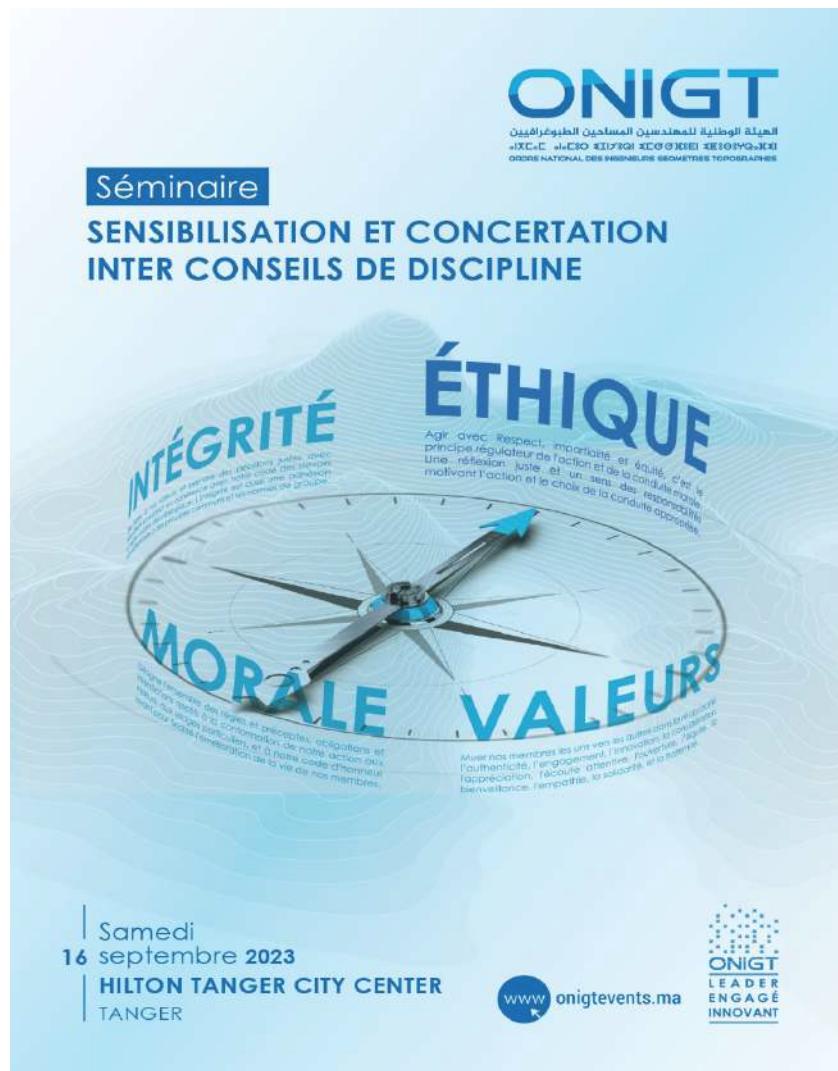
Il veille également au respect des règles déontologiques de la profession et mène des actions sociales. Toutes ses missions se traduisent sur le terrain par des actions qui concernent tous les IGT, qu'ils soient du secteur public ou du privé. D'ailleurs, les Instances ordinaires, Conseil national et Conseils régionaux, sont constituées d'IGT du privé et du public, pour veiller au bon équilibre des décisions, et pour créer une synergie entre le privé et le public dans l'intérêt général du pays.



Quelques axes majeurs, modèles pour la profession

Contrat électronique de l'IGT

Faire prévaloir la transparence et bannir la concurrence déloyale



Dans le cadre du plan d'action de l'ONIGT 2017-2020, le Conseil National réuni le 7 juillet 2018, a adopté la plate-forme de gestion du contrat électronique de l'IGT.

Ce projet important et structurant pour le développement de notre profession garantira transparence et concurrence loyale, car ladite plate-forme est un moyen efficient et rapide pour contrôler l'exercice illégal de la profession et cerner le fléau de la « signature de complaisance ».

Par ailleurs, cette plate-forme permettra de mieux maîtriser les risques de fraude et de falsification des documents produits par les IGT du secteur privé par le biais du code QR unique généré à la production de chaque contrat. Elle garantit, en outre la protection des données personnelles des clients des IGT du secteur privé (personnes physiques ou morales) conformément à la réglementation en vigueur.

Lors des rencontres régionales, organisées notamment

à Rabat, Tanger, Casablanca, Marrakech, Agadir, Oujda, ... pour présenter la plate-forme de gestion du contrat électronique, les IGT se sont mobilisés massivement et ont fait preuve d'engagement en formulant des propositions constructives et pertinentes afin d'améliorer la 1ère version de ladite plateforme. Ainsi, après l'expiration de la période de test et l'entrée en vigueur obligatoire du contrat électronique dès le 15 juillet 2019, les IGT du secteur privé, ayant reçus par email à deux reprises leurs login et mot de passe pour accéder à la plate-forme sus indiquée, doivent utiliser le contrat électronique dans toutes leurs transactions professionnelles.

Par ailleurs, les IGT ne disposant pas de leurs codes d'accès et ayant des difficultés dans l'exploitation de la plate-forme du contrat électronique, sont invités à communiquer leurs requêtes par email à l'adresse : onigt.contrat@gmail.com.

S'en est suivi toute une campagne d'explication

et de sensibilisation autour de l'obligation pour l'ensemble des IGT du secteur privé à utiliser le contrat

de plusieurs actions, dont la dématérialisation de dépôts des dossiers techniques cadastraux, leur

par sa notoriété sur le marché, sa résilience et la qualité de ses prestations, permettra aux IGT du



électronique dans tous leurs actes professionnels.

TÉMOIGNAGE

Faire un bilan d'étape du Partenariat au titre du mandat de l'actuelle équipe aux commandes de l'ONIGT, revisiter les axes de travail spécifiques et insuffler une nouvelle dynamique à ce processus, c'est grâce aux réalisations accomplies dans les divers domaines concernés que le Président du Conseil National dit sa totale satisfaction et affiche le **sentiment du devoir accompli**.

Témoignage :

« Nous avons établi des partenariats institutionnels avec des organismes importants. Je cite avec fierté l'ANCFCC, le Groupe Barid Al Maghrib, à titre d'exemple. Nous avons veillé et veillons toujours à ce que ces partenariats aient un vécu concret et une portée bénéfique pour tous les IGT.

Concernant l'ANCFCC, nous avons contribué à travers des commissions mixtes, à la concrétisation

normalisation et enfin la révision des termes de références relatifs aux projets d'immatriculation Foncière d'Ensemble.

Quant au Groupe Barid Al Maghrib, la signature électronique permettra à la profession de s'inscrire de plus en plus dans les transactions digitales et les échanges à distance, d'une manière sécurisée et de contribuer à lutter contre l'exercice illégal et la signature de complaisance. La plateforme du Groupe Barid Al Maghrib donnera l'opportunité aux IGT du secteur privé d'utiliser des moyens technologiques sûrs pour s'authentifier et signer leurs documents électroniques, via des certificats assurant le rôle de l'identité numérique de leur porteur. Sur un autre volet, et afin d'assurer aux IGT du secteur privé de meilleures conditions en termes de couverture médico-sociale et de produits de retraite, avantageux et adaptés, nous avons signé une convention avec la CIMR.

L'adhésion à l'offre de la CIMR, de

secteur privé d'exercer en toute quiétude et sérénité.

Nous avons procédé à la **normalisation de nos prestations par l'adoption de 6 normes techniques**. Cet objectif de dimension structurante devrait contribuer davantage au développement de notre profession en **réunissant toutes les conditions de transparence et de concurrence loyale**. L'ensemble des IGT ainsi que certains partenaires de l'ONIGT dans divers secteurs d'activités se sont mobilisés et ont fait preuve d'engagement pour atteindre cet objectif.

Enfin, nous avons tous et pendant longtemps, milité pour que l'Ingénieur Géomètre-Topographe dispose d'un **Code des Devoirs Professionnels qui encadre, de manière objective et volontaire, l'exercice de sa profession**. Nous sommes donc aujourd'hui fiers de voir que notre vœu a été exaucé. Le Code des Devoirs Professionnels qui a été récemment adopté nous sert

مرسوم رقم 2.18.493 صادر في 4 دينب الأخر 1440 (12 ديسمبر 2018) بتطبيق
لائحة الواجبات المهنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين

المملكة المغربية
وزير الفلاحة والصيد
البحري والتنمية الريفية
والبيئة والغابات

و رئيس الحكومة.

بناء على القانون رقم 30.93 المتعلق بمزاولة مهنة المهندسة المساحية الطبوغرافية
ويحداثات الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين الصادر بتنفيذه الظهير
الشريف رقم 126-1-94-1440 بتاريخ 14 من رمضان 1414 (25 فبراير 1994) ولاسيما المواد
و 49 و 38 و 22 منه.

وعلى المرسوم رقم 94-266 الصادر في 18 من شعبان 1415 (20 يناير 1995)
بتطبيق القانون رقم 30-93 المتعلق بمزاولة مهنة المهندسة المساحية الطبوغرافية
ويحداثات الهيئة الوطنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين، كما وقع تعميمه ولاسيما المادة
4 منه:

وياقتراح من وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات، بعد
الاطلاع على لائحة الواجبات المهنية للمهندسين المساحين الطبوغرافيين التي تم إعدادها
والمصادقة من طرف المجلس الوطني لهيئة المهندسين المساحين الطبوغرافيين:

و بعد المداولة في مجلس الحكومة المعتدلة في 21 دينب الأول 1440 (29 نوفمبر 2018)
رسم ما يلي:

المادة الأولى
تطبيقات على المهندسين المساحين الطبوغرافيين لائحة الواجبات المهنية المرفقة بهذا المرسوم
ابتداء من تاريخ نشره في الجريدة الرسمية.

المادة الثانية
يسند إلى وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات تنفيذ
هذا المرسوم الذي ينشر في الجريدة الرسمية.

حرر بالرباط، في 4 دينب الأخر 1440 (12 ديسمبر 2018)

رئيس الحكومة
الإمضاء: سعد الدين العثماني

وقيمة بالمحظف
وزير الفلاحة والصيد
البحري والتنمية
الريفية والمياه والغابات
الإمضاء:
عزيز أختوش

beaucoup plus qu'il ne constitue une contrainte. **Grâce à ce Code, nous aspirons à ce que nos pratiques soient les meilleures dans l'univers de l'ingénierie et nos relations avec nos collègues, avec les instances ordinaires et avec nos clients soient fondées sur le respect de l'éthique et de la déontologie.**

Ces réalisations stratégiques, prévalent dans le travail de l'ONIGT durant ce mandat et nous permettent de croire en un avenir toujours meilleur, dans le cadre institutionnel de notre Ordre.

AU PLAN QUANTITATIF

Outre le Code des Devoirs Professionnels, qui est un faisceau éclaireur à notre profession, nous

un mémorandum a été soumis à la Commission Nationale de la Commande Publique dans le cadre de concertations qu'elle a lancées dès sa mise en place.

Concernant la gestion des conseils et la bonne gouvernance des affaires de l'Ordre, chantier totalement lié à la modernisation, nous avons veillé à lancer la mise en œuvre d'un Manuel des Procédures. Cette action est prioritaire pour que chacune et chacun d'entre nous soient au fait de ce qui se fait au sein de nos instances

Sur un autre plan et afin de disposer d'un outil prospectif, qui nous permette d'anticiper de devancer les impondérables, nous nous sommes engagés dans l'élaboration d'une Stratégie de

des propositions dans le cadre des projets de Décrets portant application de la loi 66-12. Nous avons, dans le même élan qualitatif, fait des contributions attenantes au projet du cahier de chantier prévu par la même loi.

AU PLAN TECHNIQUE

Nous avons élaboré 6 normes techniques en relation avec l'exercice de notre profession, alors que 8 autres normes dans le même sillage sont en cours d'adoption par le Conseil National.

Nous avons également réalisé une étude, dans le cadre du partenariat ANCFCC/ONIGT, visant la proposition de mécanismes nouveaux pour l'amélioration de la procédure d'exécution des projets liés à l'IFE.



avons veillé à suivre pas à pas les marchés publics qui engagent notre profession. Ce suivi est aujourd'hui réalisé à hauteur de 70% des objectifs que nous nous sommes tracés. A cet égard, je vous annonce que nous avons mis en place une veille permanente au niveau du Conseil National, avec l'appui d'un expert, qui a procédé en moins d'une année au traitement de plus de 40 réclamations émanant d'IGT privés de plus en plus sensibles aux dysfonctionnements qui entachent certains appels d'offres. A ce sujet,

Communication à long terme. Et je peux vous affirmer que le travail fait dans ce sens nous a permis, en tant qu'Ordre National, acteur des politiques publiques, d'influer sur nombre de décisions.

Forts de cette nouvelle vision de notre travail, nous avons procédé à la mise en place d'une veille législative. Ceci nous a permis de faire des propositions pour l'amendement de la loi 45-00 et de l'article 70 du Code des droits réels. Nous avons également fait

Nous avons dressé, dans le même cadre de partenariat ANCFCC/ONIGT également, 3 notes techniques relatives aux dossiers techniques cadastraux dans le cadre de leur normalisation.

Il y a aussi une action, qui me tient grandement à cœur. L'Espace des Jeunes Ingénieurs Géomètres Topographes.

Devant l'ampleur des défis que connaît notre profession, la question de la constitution d'une future relève représente un enjeu majeur. Les jeunes sont incités

**Décision du directeur de l'Institut marocain de normalisation n° 1833-21 du 20 kaada 1442 (1^{er} juillet 2021)
portant homologation de normes marocaines**

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION,

Vu la loi n° 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation promulguée par le dahir n° 1-10-15 du 26 safar 1431 (11 février 2010) et notamment ses articles 11, 15 et 32 ;

Vu la résolution du Conseil d'administration de l'Institut marocain de normalisation (IMANOR) n° 10, tenu le 19 safar 1435 (23 décembre 2013), qui a délégué au directeur de l'IMANOR le pouvoir de prononcer l'homologation des normes marocaines et la certification de la conformité auxdites normes,

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. – Sont homologuées comme normes marocaines, les normes dont les références sont présentées en annexe de la présente décision.

ART. 2. – Les normes visées à l'article premier ci-dessus, sont tenues à la disposition des intéressés à l'Institut marocain de normalisation (IMANOR).

ART. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 20 kaada 1442 (1^{er} juillet 2021).

ABDERRAHIM TAIBI.

NM 30.5.001	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Plan de délimitation ;
NM 30.5.002	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Réalisation du plan coté ;
NM 30.5.003	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Réalisation des états et plans parcellaires ;
NM 30.5.004	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Rétablissement des bornes ;
NM 30.5.005	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Plan d'alignement ;
NM 30.5.006	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Implantations et réceptions ;
NM 30.5.007	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Plan de récolement ;
NM 30.5.008	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Carrières ;
NM 30.5.009	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Mesurage des distances pour la création des officines de pharmacie et des établissements d'enseignement de la conduite ;
NM 30.5.010	:	2021	Exécution des prestations topographiques - Mesurage des distances pour l'obtention d'une autorisation d'exploitation d'un débit de tabac ;

à s'impliquer dans la réflexion et la prise de décision, d'y apporter leur savoir-faire et d'y ramener un nouveau souffle.

Et dans ce cadre, un comité provisoire a été créé suite à l'atelier organisé en janvier 2018 pour la préparation de l'Espace des Jeunes Ingénieurs géomètres Topographes de l'ONIGT (E.J.I.T). »

S'en est suivi en octobre 2020 le lancement en partenariat avec l'IAV Hassan II d'un Master spécialisé en Sciences Géomatiques et Gouvernance foncière. Aboutissent de l'effort soutenu des équipes d'Igt, des professeurs chercheurs et d'experts en sciences géomatiques, cette initiative s'assigne entre autres objectifs : -développer chez les futurs lauréats les aptitudes de compréhension

des outils techniques et législatifs en matière de gouvernance foncière - renforcer les capacités de conseil dans le cadre d'apprentissage en équipes

- Les partenaires de ce Master sont le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et le Soudan

Objet de cette Convention : rehausser le niveau de coopération scientifique et technique dans les domaines d'intérêts communs, notamment :

-l'appui pédagogique de l'IAV HASSAN II à l'ONIGT
-l'appui de l'ONIGT aux élèves Ingénieurs Topographes pour les stages de professionnalisation auprès des IGT du secteur privé
-renforcement de la formation continue au profit des Igt et la promotion des Masters de l'IAV
-l'octroi par l'IAV d'une réduction

de 5% sur les frais d'inscription en Master au profit des IGT.

Dans cette orientation, ce processus va constituer certainement des avancées notoires dans les annales de l'ONIGT à travers la signature à Rabat d'une convention de partenariat avec Barid Al Maghrib relative aux services de la certification électronique via la solution Barid eSign

C'est à cette date que les services en ligne ont été opérationnels selon les modalités et conditions prévues par la convention : accès au cadastre, à la conservation foncière et à la soumission électronique aux appels d'offres ainsi qu'à l'utilisation de moyens technologiques pour s'authentifier et signer des actes électroniques via des certificats assurant le rôle de l'identité numérique de leur porteur

SÉISME D'ELHAOUZ du 8 septembre 2023

Signature d'une convention de partenariat entre L'ONIGT et la Société Al Omran portant sur la participation aux commissions de diagnostic et recensement des bâtisses impactées par le séisme. Cette convention concerne la préfecture de Marrakech, la province d'El Haouz et la province de Chichaoua.

2020 : Convention de partenariat ONIGT-Ordre National des Géomètres Experts du Sénégal. Cette convention vise le renforcement des capacités de la formation des Géomètres Topographes Sénégalaïs. Elle a été signée en marge des travaux de la 8e Université de perfectionnement des Géomètres de la FGF.

Aussi, dans le cadre de la dynamique d'ouverture sur l'ensemble des

opérateurs, des acteurs et intervenants dans le processus de développement, à travers la consolidation des bases de la coopération et le renforcement des partenariats, l'ONIGT a signé lors de l'organisation de la 9é journée nationale de l'IGT, le 20 mai 2023, une convention de partenariat avec le Ministère de l'équipement et de l'eau.

Signée conjointement par Monsieur le Ministre et par le Président de l'ONIGT, cette convention, outre qu'elle constitue un cadre de travail commun, ambitionne de répondre aux enjeux du Ministère et de l'ONIGT en ce qui concerne notamment, les études foncières ; les études topographiques et également l'assistance topographique.

La présente convention a pour objet la définition d'un cadre général de collaboration effective

dans le domaine de l'ingénierie topographique concernant aussi bien les infrastructures routières, l'eau, les ports et domaine public maritime, les carrières ainsi que les secteurs transverse (juridique et réglementaire, communication, formation continue, recherche et développement, digitalisation).

Concernant les modalités d'exécution de ladite convention, les deux parties ont convenu d'élaborer des conventions spécifiques pour chacun des secteurs et ce dans l'objectif de réaliser une croissance forte et durable avec équité entre les régions, mettre l'accent sur la valorisation du patrimoine en infrastructures de transport et du domaine public et l'amélioration de l'efficience et la qualité des infrastructures.

PARTENARIAT A L'INTERNATIONAL

L'expérience de l'ONIGT fait école



Les travaux de ce 8ème Congrès organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste par l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres topographes ont été marqué par la signature d'un Mémorandum d'entête et de collaboration, qui doit faire l'objet ultérieurement d'un élargissement à d'autres pays -africains à travers la mise en œuvre d'un plan d'actions.

MÉMORANDUM D'ENTENTE ET DE COLLABORATION

la dynamique fédératrice de l'ONIGT

Ce Mémorandum d'entente et de collaboration (MoU) est signé le 08 mai 2025 entre les Ordres et les fédérations professionnels des Ingénieurs Géomètres et des Géomètres Expert des pays suivants : Benin,

membres à travers des échanges d'expériences et une collaboration entre les instances professionnelles dont ils sont membres ;

Considérant que les parties signataires partagent



Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo, en vue de promouvoir la collaboration entre les ingénieurs géomètres topographes africains et les initiatives pour le développement de l'Afrique, dans un contexte de croissance et de développement durable.

Considérant que les parties signataires reconnaissent l'importance de l'information géospatiale et des données foncières pour la planification territoriale, la gestion durable des ressources, ...etc ;

Considérant que les parties signataires souhaitent renforcer leurs capacités respectives et celles de leurs

une volonté commune de coopérer pour atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques dans ces domaines; Considérant les lois et textes réglementaires qui organisent la profession d'ingénieur géomètre topographe et de géomètre expert dans chaque pays des parties signataires ;

Les parties signataires conviennent par le présent mémorandum de ce qui suit :

Article 1 : Objectifs

L'objectif principal de ce mémorandum

est de formaliser la collaboration entre les parties signataires pour :

1. Renforcer la contribution des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts



africains dans les projets de développement du continent.

2. Faciliter les échanges d'expériences entre les Ordres et les Fédérations professionnels et autres parties prenantes et renforcer les capacités des professionnels impliqués dans leurs domaines d'activités.

3. Favoriser l'échange de connaissances, le développement et le partage d'expertise en matière d'information géospatiale, de gestion foncière, de topographie et de cartographie pour le développement des infrastructures et des projets socio-économiques en Afrique.

4. Promouvoir l'intégration des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts africains dans des projets régionaux et internationaux pour la promotion de bonnes pratiques pour une utilisation efficace des données géospatiales et foncières, une meilleure gestion des ressources naturelles et la planification urbaine.

5. Accompagner les initiatives environnementales, agricoles et urbaines à travers l'usage

des nouvelles technologies de topographie et de géomatique.

Article 2 : Engagements des parties signataires

Les parties signataires conviennent de :

1. Mettre en place des programmes de formation et de perfectionnement pour les ingénieurs géomètres topographes et les géomètres experts africains, en collaboration avec des institutions académiques et des centres de recherche.

2. Partager les ressources et les bonnes pratiques techniques concernant les technologies de géomatique, de topographie et de cartographie.

3. Collaborer activement dans les projets de développement durables tels que la gestion des terres, l'aménagement du territoire, la cartographie, les infrastructures et la gestion des risques environnementaux.

4. Organiser des conférences, séminaires et ateliers pour sensibiliser les acteurs publics et privés sur l'importance du rôle des ingénieurs géomètres topographes et

des géomètres experts dans les projets d'infrastructures et de développement durable en Afrique.

5. Créer des réseaux professionnels pour favoriser l'intégration et l'autonomisation des ingénieurs géomètres topographes et des géomètres experts africains à travers des événements régionaux et internationaux.

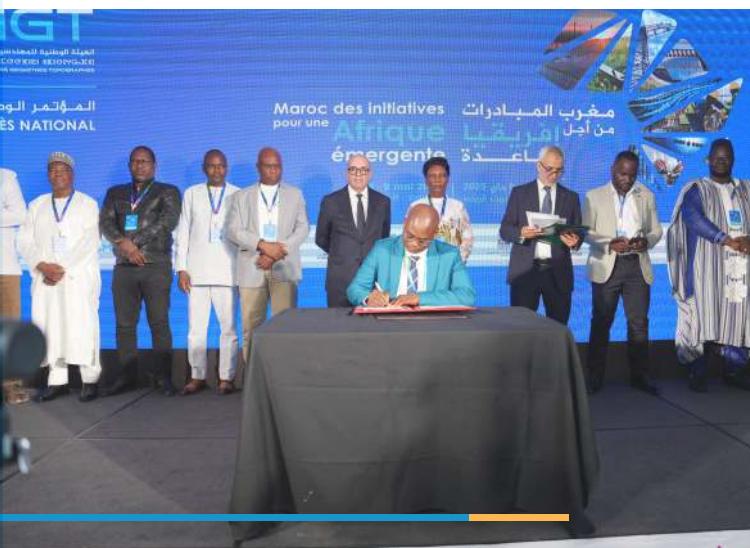
6. S'ouvrir et nouer des partenariats avec d'autres corps professionnels ayant les mêmes objectifs.

7. Associer les pouvoirs publics à la mise en œuvre du présent mémorandum.

Article 3 : Ressources et Financement

Les parties signataires conviennent de rechercher des financements auprès des institutions internationales, des agences de développement, et des partenaires privés pour soutenir les initiatives et les projets de collaboration.

Des ressources humaines et matérielles seront mobilisées pour garantir le succès des initiatives communes.



REVUE ET SI

Un canal d'information dédié aux



TES DE L'ONIGT

ion et de communication ctions de l'ONIGT

The collage consists of five distinct items, each held by a black binder clip:

- Top Left:** A screenshot of the Syrept software interface. It features a dark blue header with the ONIGT logo and the Syrept logo. Below the header, the text "Système de gestion et suivi des prestations topographiques" is displayed. Three blue rectangular buttons are visible: "Espace IGT" (with a key icon), "Espace CN" (with a building icon), and "Espace CR" (with a document icon). The background shows a blurred technical interface.
- Top Right:** A screenshot of the ONIGT website. The header includes the ONIGT logo and the text "LES MEETINGS DE L'ONIGT". Below the header, there is a section titled "Bienvenue sur le site dédié aux événements ONIGT" with a "Choisissez un événement, ou consulter le calendrier." link. To the right, there is a "Espace Téléchargements" button. Below this, three promotional cards are shown: "BIM CONGRÈS NATIONAL DE GÉOMÉTRIE TOPGRAPHIQUE ALL'ONIGT", "27-29 NOVEMBRE 2024 - RABAT", and "9e Université de perfectionnement des géomètres".
- Middle:** A screenshot of the ONIGT website featuring a large banner for the "8ème Congrès National de l'ONIGT" with the theme "Maroc des initiatives pour une Afrique émergente". Below the banner, there is a "Découvrir..." button.
- Bottom Left:** A magazine cover titled "L'INGÉNIEUR GÉOMÈTRE-TOPOGRAFE". The cover features a green field with a drone and the text "Dossier 8ème JOURNÉE NATIONALE DE L'INGÉNIEUR GÉOMÈTRE-TOPOGRAFE".
- Bottom Right:** A magazine cover titled "L'INGÉNIEUR". The cover features a hand interacting with a digital interface displaying icons like a bar chart, gears, and documents. The text on the cover includes "Bilan du mandat 2016-2020", "Pandémie du Coronavirus", and "Etude Managériale".

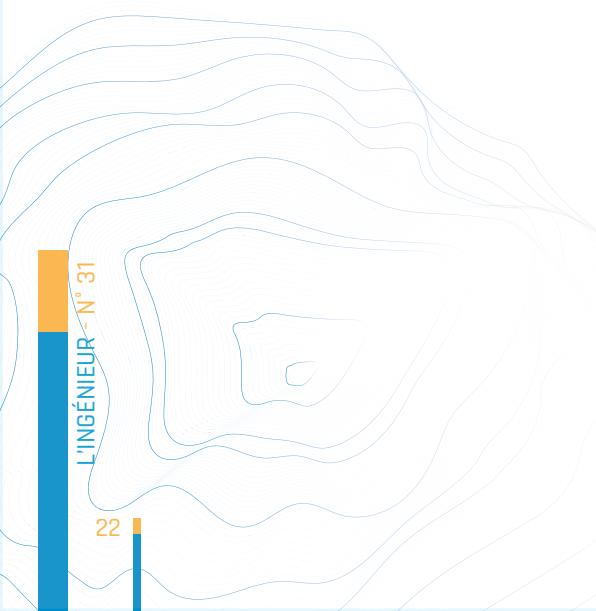
DOSSIER

ABIDJAN 2025

**10^{es} Universités de la Fédération
des Géometres Francophones**

FGF

**UNE PRÉSENCE ACTIVE DE
L'ONIGT SUR FOND
D'UNE VISION ROYALE STRUCTURANTE**





L'Afrique Atlantique

Une Vision Royale stratégique, solidement arrimée à l'Europe et fenêtre sur l'espace américain

« Le Maroc, un pays réputé pour sa stabilité et sa crédibilité, cerne bien les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les pays africains, notamment ceux situés sur la façade atlantique.

De fait, en dépit de la qualité de ses ressources humaines et de l'abondance de ses richesses naturelles, l'Afrique atlantique accuse un important déficit en matière d'infrastructures et d'investissement.

Afin de remédier à cet état de choses, nous œuvrons, de concert avec nos frères en Afrique et l'ensemble de nos partenaires, à l'élaboration de réponses pratiques et efficientes, adossées à la coopération internationale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit

le projet stratégique du gazoduc Maroc-Nigéria, considéré comme un levier d'intégration régionale visant à réunir les conditions d'un décollage économique commun, à enclencher une dynamique propice au développement de la bande atlantique. Cette entreprise constituera aussi une source sûre d'approvisionnement des pays européens en énergie.

C'est dans le même esprit que le Maroc a pris l'initiative de créer un cadre institutionnel regroupant les 23 Etats Africains Atlantiques en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du

Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun.

Ainsi, pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, Nous proposons le lancement d'une initiative à l'échelle internationale. Néanmoins, pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des Etats du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional.

Parce que Nous sommes convaincus que cette initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute

la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires.

Si, par sa façade méditerranéenne, le Maroc est solidement arrimé à l'Europe, son versant atlantique lui ouvre, quant à lui, un accès complet

sur l'Afrique et une fenêtre sur l'espace américain.

C'est la raison pour laquelle Nous sommes déterminé à entreprendre une mise à niveau nationale du littoral, incluant la façade atlantique du Sahara marocain. Nous sommes également attachés à ce que cet espace géopolitique fasse l'objet

d'une structuration de portée africaine.

Notre souhait est que la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international ».

La FGF, genèse, missions et ambitions

La Fédération des géomètres francophones (FGF), créée en 2005 à Rabat au Maroc, réunit 31 organisations de géomètres des pays francophones de trois continents différents (Afrique, Amériques et Caraïbes et Europe-Proche-Orient).

La FGF est devenue le principal réseau francophone au monde des professionnels et enseignants qui exercent des activités s'appliquant à la mesure de la Terre, à sa représentation à toutes échelles, à la définition et à l'estimation des biens, à l'aménagement du territoire.

La FGF a pour objectif de représenter et de promouvoir les intérêts de ses membres dans les secteurs public et privé, de favoriser les échanges confraternels ainsi que l'enrichissement mutuel des connaissances, et œuvre pour une plus grande participation et une meilleure visibilité des géomètres francophones au sein des groupes de travail et autres grands événements internationaux traitant des problématiques du foncier.

Un membre de la FGF est un pays ou une entité géographique ayant un statut assimilé et représenté par une association ou un groupe d'associations nationales de géomètres.

Au 1er septembre 2021, les pays et territoires membres de la FGF sont l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, les Comores, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, la

province du Québec, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, le Togo, la Tunisie, ainsi que l'Union Arabe des Géomètres.

La FGF est accréditée auprès de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en sa qualité d'organisation internationale non-gouvernementale. La FGF est par ailleurs membre du Réseau des Associations de Professionnels Francophones (RAPF).

Le partenariat FGF, FIG et ONU-Habitat

La FGF a établi depuis plusieurs années ses relations avec ONU-Habitat, le programme des Nations Unies œuvrant pour un meilleur avenir urbain, dans le cadre du Réseau mondial d'outils fonciers - GLTN (Global Land Tool Network), ainsi qu'avec la Fédération internationale des géomètres (FIG) dans le cadre de l'animation de ses forums régionaux de rencontre, d'échanges et d'information.

Le Réseau mondial d'outils fonciers , coordonné par ONU-Habitat, est une alliance de partenaires régionaux et nationaux mondiaux qui contribuent à la réduction de la pauvreté grâce à la réforme agraire, l'amélioration de la gestion des terres et à la sécurité d'occupation

notamment par le développement et la diffusion d'outils fonciers favorables aux pauvres et sensibles au genre.

L'objectif principal du GLTN est de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté et les Objectifs du Développement Durable pour le développement grâce à la réforme agraire, l'amélioration de la gestion des terres et à la sécurité d'occupation.

ONU-Habitat, à travers le GLTN, collabore pour ce faire avec de nombreux partenaires parmi lesquels des organisations de la société civile internationale, des institutions financières internationales, des institutions de recherche et de formation internationales, des donateurs et des organismes professionnels tels que la FGF et la FIG.

L'accompagnement de la FGF par l'ONU-Habitat et la FIG se formalise chaque année à travers une contribution directe pour l'organisation des Universités francophones de perfectionnement des géomètres. Ces rencontres techniques et scientifiques se déroulent chaque année sur trois (3) jours dans une capitale d'Afrique subsaharienne francophone et réunissent de 200 à 300 participants, géomètres des secteurs privé et

public, enseignants et étudiants, venus de tous les pays membres de la FGF.

Les thèmes abordés permettent de relever la réalité empirique de la gestion foncière en Afrique,

et les géomètres francophones, conscients de leur rôle majeur dans les grands enjeux de la sécurisation foncière, bénéficient également, à l'occasion de ces Universités, de sessions de formation dédiées

spécifiquement à la maîtrise des outils fonciers développés par le GLTN, ainsi qu'aux résultats des travaux menés par la FIG dans le cadre de son Réseau régional Afrique (ARN).

Le BUREAU DE LA FGF



Jean-François Dalbin (France)

Président



**Conchita Mèvo Guézo
Kédowidé (Bénin)**
Vice-présidente



Khalid Yousfi (Maroc)
Trésorier



**Godelive Phanza Vangu (République
démocratique du Congo)**
Secrétaire



**Marc Vandershueren,
président d'honneur de la FGF**
en charge de la liaison avec
la FIG



Dominique Lougouï (Togo)
délégué à la communication
et au sponsoring pour
l'Afrique



Francis Roy (Québec)
délégué à la formation



Bernard Desmedt (Belgique)
délégué au sponsoring
hors-Afrique



Mahamadou Konte (Mali)
délégué aux relations avec
l'Afrique subsaharienne



Ousmane Aliou Niasse (Sénégal)
délégué aux relations avec les
professions connexes

ACTIVITES DE LA FGF



Le rôle d'aménageur du géomètre étant fondamental et tout aussi important tant en milieu rural, qu'urbain ou périurbain

C'est la raison pour laquelle la FGF, dès sa création, a inclus dans ses objectifs l'amélioration de la formation, non seulement des ingénieurs géomètres topographes, mais également de leurs collaborateurs, tout particulièrement en Afrique.

Cette amélioration passe tout d'abord par une harmonisation de la formation initiale dans les différents pays, puis par une mise à jour des connaissances par la formation continue.

- Diagnostic

Avec le soutien d'ONU-Habitat, la FGF a organisé les 14 et 15 octobre 2010 à Niamey au Niger le premier séminaire de réflexion et d'évaluation des besoins sur ce sujet. Avec près de 15 pays africains francophones présents, les deux journées de travail du séminaire, ont permis de dresser un état des lieux complet de la formation initiale et de l'accès à la profession de géomètre dans ces pays, caractérisés par :

1. le manque d'écoles de formation, notamment pour les ingénieurs ;
2. Une pénurie de géomètres

qualifiés dans la plupart de ces pays, au regard des besoins et de la superficie des territoires nationaux ;

3. Un manque de connaissances et de savoir-faire en matière de droit foncier local ;
4. Une absence presque totale de formation continue des enseignants et formateurs ;
5. Un manque de communication entre formateurs et entre écoles et centres de formation ;
6. Dans certains pays, un fort problème d'attraction du métier d'enseignant auprès des jeunes diplômés ;
7. Le manque d'intérêt des États et des gouvernements pour cette voie de formation ;
8. Un manque d'équipement et d'importants problèmes de maintenance et d'entretien des matériels (GPS, matériel de CAO, etc).

- Nos réponses

Sur la base de ce diagnostic, la FGF a formulé un certain nombre d'axes prioritaires pour déployer son assistance, parmi lesquels :

1. Aider à organiser la profession dans les pays où elle n'est pas

organisée, mieux communiquer sur la profession et attirer les jeunes sur cette voie de formation ;

2. Contrôler l'exercice de la profession, le diplôme donnant accès à la pratique, la qualité de cette pratique professionnelle ;
3. Harmoniser les conditions d'accès à la profession, en particulier le niveau d'études minimum requis pour exercer ;
4. Mettre en place un système de formation de référence pour les arpenteurs-géomètres, pour tous les pays d'Afrique subsaharienne, qui puisse être ajusté en fonction du diplôme (techniciens et ingénieurs) ;
5. Soutenir une meilleure formation (initiale et continue) des arpenteurs-géomètres et des techniciens, ainsi que des formateurs et enseignants ;
6. Mettre en contact les écoles et centres de formations avec les fabricants d'équipements, pour envisager notamment la mutualisation des achats et la formation de techniciens de maintenance



L'année 2025 s'annonce riche en échanges et en avancées pour la profession

« Les solutions techniques et expertise spatiale au service de l'aménagement durable des territoires » Thème de l'événement

En 2025, pour la communauté des géomètres francophones cet événement majeur dont les outputs façoneront l'avenir de la profession et renforceront les liens au sein de la francophonie.

10es Universités de perfectionnement des géomètres à Abidjan : célébration du 20e anniversaire de la FGF
Du 3 au 5 septembre 2025, Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueillera les 10es Universités de perfectionnement des géomètres. Organisé par la Fédération des géomètres francophones (FGF) en partenariat avec l'Ordre des géomètres-experts de Côte d'Ivoire, cet événement marquera également le 20e anniversaire de la FGF. Le thème central sera "Les solutions techniques et expertise spatiale au service de l'aménagement durable des territoires".

Durant ces trois jours, experts,

décodeurs et acteurs du développement territorial se réuniront pour explorer des solutions innovantes en matière d'aménagement durable. Au programme : conférences, ateliers pratiques et partages d'expériences pour anticiper les évolutions stratégiques du métier de géomètre. Cet événement sera l'occasion de célébrer deux décennies d'engagement de la FGF au service du développement et de la coopération entre géomètres francophones.

Ce rendez-vous illustre l'engagement continu des géomètres francophones et internationaux à collaborer, innover et promouvoir des pratiques durables

L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION FRANCOPHONE

Les délégations présentes à

Abidjan pour les 10es Universités de perfectionnement de la Fédération des géomètres francophones (FGF), qui coïncident avec les 20 ans de la FGF ! Organisées en partenariat avec l'Ordre des Géomètres - Experts de Côte d'Ivoire Officiel, ces Universités réunissent jusqu'au 5 septembre près de 200 participants issus de plus de 15 pays - acteurs publics, privés et académiques. Le thème de cette édition : « Les solutions techniques et expertise spatiale au service de l'aménagement durable des territoires ». La délégation française contribue activement aux travaux : Philippe Cachod a présenté l'apport de l'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) pour une gestion concertée et équitable des espaces agricoles et environnementaux. Lawson Valere a partagé un retour d'expérience sur l'usage de l'intelligence artificielle appliquée aux données issues du

scan 3D. Blandine GANIVET est intervenue sur l'IA en aménagement du territoire et participe aux travaux du Réseau des jeunes géomètres francophones. Lors de l'Assemblée générale, Bertrand Mercier a promu la FIG Working Week 2028, qui se tiendra à Paris, et au sein de laquelle les Universités francophones de la FGF seront intégrées. La cérémonie d'ouverture s'est conclue par l'allocution de Bruno Nabagne KONE, Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme de Côte d'Ivoire, soulignant l'importance de la coopération francophone en matière d'aménagement durable.

LES UNIVERSITES

Pour répondre plus spécifiquement aux besoins en formation continue, la FGF organise chaque année depuis 2012, en Afrique francophone, des sessions communes de formation (Universités Francophones de Perfectionnement des Géomètres - UFGP) pour les géomètres, techniciens, fonctionnaires et étudiants, sur de nombreux sujets en lien avec les problématiques de la gouvernance foncière et de la pratique professionnelle du géomètre-expert, tels que le cadastre, la sécurisation des droits de propriété, la gestion des cabinets, la copropriété, etc.

Ces évènements offrent aussi une tribune pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la bonne gouvernance, ou encore la lutte contre la corruption.

Les UFGP ont pour principal objectif de permettre aux géomètres africains de bénéficier de formations continues et au pays organisateur de promouvoir la profession sur le plan national.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Permettre aux acteurs du secteur de présenter leurs expériences et services et discuter des nouveaux développements du secteur ;

- Identifier et promouvoir les accomplissements professionnels/avancés technologiques ;
- Impulser une adhésion croissante des membres des régions les moins représentées à la FGF et à la FIG ;
- Favoriser une synergie des acteurs impliqués dans le domaine de la géomatique ;
- Mettre en valeur les jeunes Géomètres tout en leur donnant l'opportunité de renforcer leurs capacités ;
- Consolider les acquis des initiatives nationales en termes de visibilité et de promotion de la profession auprès des autorités publiques, des professionnels des disciplines connexes et du grand public ;
- Offrir un cadre d'échanges et de réseautage ;
- Promouvoir l'usage de la géomatique dans l'administration et le secteur privé ;
- Identifier et prendre en compte les attentes et éventuels besoins nouveaux de chaque acteur.

Les cibles et publics visés sont les suivants :

- Les géomètres nationaux et internationaux ;
- Les décideurs et acteurs de la croissance économique, dans le pays d'accueil : le Gouvernement;

l'administration publique ; les chefs d'entreprises privées, publiques et parapubliques, les responsables des collectivités locales ;

- Les populations étudiantes, notamment des disciplines connexes ;
- Les médias (presse, chaînes TV, sites Internet spécialisés) nationaux et internationaux.

JOURNÉE 1 - MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025

Table-ronde #1 - Données géospatiales et intelligence territoriale : innover pour planifier durablement

- COMPTE-RENDU -

Animateur : N'Goran David Niamien (Côte d'Ivoire), directeur des systèmes informatiques et géographiques de l'Agence foncière rurale (AFOR)

Panélistes :

Kaltoum Momayiz (Maroc), ingénierie géomètre-topographe et docteure en génie civil

Hamed Yacouba Dagnoko (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

Abdelali Taouss (Maroc), Expert international en gouvernance foncière et transformation digitale des territoires

Maury Timitey (Côte d'Ivoire), Ingénieur en Chef et Conseiller



Technique à la Direction du Cadastre, Direction générale des impôts de Côte d'Ivoire (DGI)

Session #1 – Partage d'expériences nationales

Modérateur : Marc Vanderschueren (Belgique)

S1-1 Les cas d'immatriculation foncière en masse au Maroc, par Ahmed Benbrahim (Maroc), ingénieur géomètre-topographe, président du Conseil régional de Rabat de l'Ordre national des ingénieurs géomètres topographes (ONIGT-Maroc)

S1-2 L'évolution des opérations techniques dans le cadre de l'exécution des projets de sécurisation foncière rurale (du PNGTER au PAMOFOR), par Yatié Diomande (Côte d'Ivoire), géomètre-expert



S1-3 Le foncier et le développement territorial au Maroc, par Khalid Yousfi (Maroc), Ingénieur-géomètre et président du Conseil national de l'Ordre national des ingénieurs géomètres topographes (ONIGT-Maroc)

S1-4 Sécurisation Foncière en milieu urbain: des réformes engagées par le Ministère en charge de la Construction et de l'Urbanisme, par Nassirou Mbow (Côte d'Ivoire), Directeur de la modernisation, de

l'informatique, de la simplification et de la sécurisation des actes

Session du Collectif Femmes géomètres francophones

Modératrice : Conchita Mèvo Guézo Kédowidé (Bénin), géomètre-expert, vice-présidente de la FGF

SCF-1 Femme ingénieur et vie sociale : la spécificité de la femme géomètre-expert, par Conchita Mèvo Guézo Kédowidé (Bénin)

SCF-2 Intégration des drones, de la technologie 3D et de l'IA dans la rénovation des façades, par Kaltoum Momayiz (Maroc), ingénierie géomètre-topographe et docteure en génie civil

SCF-3 Systèmes d'Information Foncière (SIF) et gouvernance foncière territoriale: vers une gestion

expert dans le Projet de sécurisation foncière (PROCASEF) au Sénégal, par N'Deye Oumi Faye (Sénégal), géomètre-expert

JOURNÉE 2 - JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025

Session #2 – Partage d'expériences nationales, parrainée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Kouassi Adjoumani Kobenan

Modérateur : Joseph Ahoulou Kouamelan, Président de l'OGECI

S2-1 Mise en œuvre de la politique foncière rurale en Côte d'Ivoire : Enjeux, méthodologies et difficultés rencontrées, par Mathias Koffi (Côte d'Ivoire), directeur des opérations techniques de l'Agence foncière rurale (AFOR)

S2-2 Procédures spéciales de l'immatriculation foncière au Maroc (Cas du Domaine public, Domaine Forestier et Collectifs), par Lahcen Bouramdan (Maroc), ingénieur géomètre-topographe

S2-3 L'ingénierie socio-foncière: une méthodologie au service de la facilitation des opérations techniques, par Sosthène Koffi (Côte d'Ivoire), directeur du pôle foncier rural à Audace Institut Afrique

S2-4 Technologies de levé mixte pour des corridors stratégiques : renforcer la connectivité nord de la Côte d'Ivoire vers le Mali et le Burkina Faso, par Brahim Sako (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

Table-ronde #2 – Foncier, résilience et équité : repenser la gestion spatiale face aux défis climatiques

- COMPTE-RENDU -

Animateur : Khalid Yousfi (Maroc), ingénieur-géomètre et président du Conseil national de l'Ordre national des ingénieurs géomètres topographes (ONIGT-Maroc)

Panélistes :

Francis Roy (Québec), professeur

titulaire et directeur du Département des sciences géomatiques de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université de Laval

Philippe Cachod (France), géomètre-expert agréé en Aménagement foncier agricole forestier et environnemental

Sékou Diallo (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

Session #3 - Partage d'expériences nationales

Modérateur : Adama Cissé (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

S3-1 Copropriété des immeubles bâties au Maroc, par Lahcen Bouramdan (Maroc), ingénieur géomètre-topographe

S3-2 Le RGCI, un réseau géodésique moderne en soutien au développement durable de la Côte d'Ivoire, par Fernand Eanès Bale (Côte d'Ivoire), directeur du Centre d'information géographique et de numérique du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD)

S3-3 Le rôle des levés géodésiques pour l'établissement d'un cadre géodésique, par Momath Ndiaye (Sénégal), géomètre-expert

S3-4 Topographie et SIG : Synergies pour une gestion durable des territoires, par Fabrice Irie Bi Irie (Côte d'Ivoire), expert en SIG

Session #4 - Partage d'expériences nationales

Modérateur : Godelive Phanza Vangu Bitaka (RÉP. DÉM. DU CONGO), ministre provinciale des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat de la ville et province de Kinshasa et présidente de la Fédération des géomètres de la République démocratique du Congo

- Services du cadastre (FG-RDC/Cadastre)

S4-1 Réglementation et normes en topographie et géodésie pour la sécurisation du foncier urbain

en Côte d'Ivoire, par Loukou Jacob Kouame (Côte d'Ivoire), Directeur de la Topographie et de la Cartographie, Ministère de la construction du logement et de l'Urbanisme

S4-2 Mise en place d'un SIG foncier pour moderniser les actes de propriété coutumier au Maroc, par Monir Yssaf (Maroc), ingénieur géomètre-topographe

S4-3 Solutions modernes de collecte de données géospatiales, par Elias Solomey (Côte d'Ivoire), ingénieur géomètre-topographe

S4-4 L'importance de la médiation dans la résolution pacifique des litiges fonciers, par Emile Kokoh Adjoumany (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

S4-5 L'évolution des outils techniques et documentaires des géomètres-experts face aux réformes foncières en Côte d'Ivoire, par Bley Cyrille Kla (Côte d'Ivoire), géomètre-expert

JOURNÉE 3 - VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025

Table-ronde #3 - Outils numériques et expertise de terrain : vers une ingénierie géomatique au service des territoires vivants

- COMPTE-RENDU -

Animateur : Fernand Eanès Bale (Côte d'Ivoire), directeur du Centre d'information géographique et de numérique du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD)

Panélistes :

Khalid Yousfi (Maroc), ingénieur-géomètre et président du Conseil national de l'Ordre national des ingénieurs géomètres topographes (ONIGT-Maroc)

Valère Lawson (France), géomètre-expert

Mariétou Diarra ép. Sako (Côte d'Ivoire), experte en SIG, télédétection et cartographie

RÉFÉRENTIELS DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES GÉOMÈTRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La FGF a organisé, sous le haut patronage de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et en partenariat avec UN-HABITAT et la Fédération internationale des géomètres (FIG) les 14 et 15 octobre 2010, à Niamey, un séminaire d'évaluation des besoins en formation des géomètres d'Afrique Subsaharienne auquel ont été associés, outre les pays membres, la République centrafricaine, le Tchad, ainsi que les deux pays anglophones de la sous-région, le Ghana et le Nigéria. Considérant notamment :

- que le rôle du géomètre dans la société est trop important pour que la profession soit exercée par des personnes au niveau de compétence insuffisante ;
- que l'exercice du métier demande un haut niveau de formation technique et juridique tant dans la formation initiale que dans la formation continue ;
- la disparité existante dans la sous-région quant aux contenus des formations ;
- la nécessaire prise en compte des nouvelles stratégies et politiques foncières, celle des évolutions technologiques et législatives et du droit coutumier;
- les besoins de lutter contre le trafic de faux diplômes et l'exercice illégal dont les effets peuvent être désastreux pour les populations, par l'absence de garantie des titres de propriété et des titres d'occupation qu'ils génèrent ;
- les efforts qui doivent être faits pour une meilleure intégration des femmes dans la profession.

Plusieurs propositions ont été faites dont l'une consiste à proposer aux gouvernements l'harmonisation des conditions d'accès à la profession, notamment par un niveau minimum

d'étude pour exercer, afin que la libre circulation ne devienne pas la porte ouverte à un travail de mauvaise qualité qui serait fait par des gens aux formations insuffisantes.

Cette harmonisation passe nécessairement par la mise en place d'un référentiel de formation pour le géomètre, socle commun à l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, qui doit laisser des possibilités ouvertes d'adaptation suivant les différents cursus existants (techniciens, Ingénieurs...). Un groupe de travail a été créé, présidé par François Mazuyer, président de la FGF et animé par M. Roch Bah, Président de l'Ordre des géomètres-experts du Bénin, et constitué de géomètres et d'enseignants spécialisés du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire,

Géomètres Francophones (FGF) s'est engagée à présenter une charte d'éthique applicable aux géomètres francophones membres de la FGF.

Fidèle aux objectifs de paix, de coopération, d'aide au développement, de défense des droits de l'Homme, de dialogue des cultures et des civilisations, de solidarité entre les peuples, la FGF soutient le respect des 12 principes suivants :

1. Le géomètre exerce son métier dans le respect des lois, afin de promouvoir la paix sociale et le développement socio-économique de son pays.
2. Le géomètre œuvre à l'organisation de la profession dans son pays par le biais d'une structure associative ou d'un

prestation de toute personne physique ou morale.

6. Les géomètres sont professionnels, courtois, honnêtes et serviables dans leurs rapports entre confrères. Ils favorisent le développement d'une culture professionnelle commune.

7. Le géomètre fait preuve de transparence dans la description des tâches qu'il est amené à accomplir.

8. Pour exercer la profession, le géomètre doit disposer d'un niveau de formation académique et de qualifications professionnelles adaptées.

9. Le géomètre veille au développement de ses connaissances et compétences



du Gabon, du Mali, du Niger et du Sénégal.

S'appuyant sur les référentiels déjà existants dans d'autres régions, les membres du groupe de travail ont eu pour objectif d'adapter ce modèle aux particularismes des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Charte d'éthique de la FGF adoptée le 22 octobre 2013 à Yaoundé Suite à l'organisation de sa 1ère Université de perfectionnement à Ouagadougou en octobre 2012 consacrée à l'éthique professionnelle, la Fédération des

ordre professionnel.

3. Le géomètre participe activement aux côtés des professions partenaires à la promotion de la sécurisation foncière.

4. Le géomètre exerce ses fonctions en toute indépendance en faisant abstraction de ses considérations politiques, religieuses et de ses intérêts personnels.

5. Le géomètre veille à lutter contre toute forme de corruption, notamment en n'acceptant ni rémunération, ni compensation autre que le coût normal de la

en suivant des programmes de développement professionnel continu tout au long de sa carrière.

10. La FGF recommande que le géomètre libéral détienne une assurance de responsabilité civile professionnelle dans l'exercice de ses fonctions.

11. Le géomètre s'engage à respecter le secret professionnel.

12. Le géomètre s'engage à œuvrer pour le développement durable. Adoptée à Yaoundé, le 22 octobre 2013 -

COLLECTIF DES FEMMES GEOMETRES-TOPOGRAPHES FRANCOPHONES

Une initiative de la FGF pour plus d'équité et de visibilité dans la profession



Mme Kaltoum MOMAYIZ (à droite) élue Vice-présidente du Collectif des femmes géomètres francophones - Toutes nos félicitations

Le Collectif des Femmes Géomètres-Topographes est né d'un constat partagé lors des universités de perfectionnement de la FGF à Rabat, en 2018 : la place des femmes dans la profession reste encore trop marginale, tant en termes de représentation que d'accès à des postes à responsabilités.

Depuis, ce collectif rassemble des femmes engagées autour d'un objectif commun : valoriser les parcours féminins, encourager les vocations et structurer un réseau actif de géomètres-topographes francophones.

Le Collectif des Femmes Géomètres-Topographes à Dakar en novembre 2019

- Objectifs

Le collectif poursuit deux grandes ambitions :

- Promouvoir et valoriser les contributions des femmes géomètres-topographes dans les

politiques de développement ;

- Créer un cadre fédérateur pour renforcer leur visibilité et leur impact dans le monde professionnel.

- Axes d'action

Les travaux du collectif se déclinent autour de dix axes stratégiques :

1. Réaliser un diagnostic des enjeux liés à l'intégration des femmes dans la profession.
2. Identifier les freins à l'accès et à la formation (manque de modèles, stéréotypes, méconnaissance du métier...).
3. Évaluer la perception du métier auprès du grand public et des étudiantes.
4. Mettre en lumière des parcours inspirants de femmes du secteur.
5. Valoriser les femmes en poste à travers portraits, vidéos, interviews.
6. Favoriser le partage d'expériences via des podcasts, blogs ou plateformes collaboratives.
7. Développer le mentorat et le

parrainage pour accompagner les jeunes femmes.

8. Mener des actions de sensibilisation dans les écoles et universités.

9. Mettre en place des programmes d'incitation (bourses, stages...).

10. Instituer une journée dédiée aux femmes dans la profession.

- Une dynamique collective

Aujourd'hui, dans chaque pays membre, une femme géomètre s'engage comme point focal pour renforcer la présence et l'action du collectif. Leur mission :

- Recenser les femmes géomètres francophones ;
- Proposer un plan d'action annuel ou biennal fondé sur les priorités du collectif;
- Organiser la rencontre du collectif à l'occasion des universités de perfectionnement FGF, dont la prochaine édition aura lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 2 au 5 septembre 2025.



La Fédération des Géomètres Francophones dans une dynamique constructive

Rappel : Le 30 novembre 2018, se sont ouverts à Rabat, Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi, les travaux des 7èmes Universités des Géomètres Francophones et de la 7ème Journée nationale de l'Ingénieur géomètre topographes, organisés conjointement par l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) et la Fédération des Géomètres Francophones (FGF), sous le thème « Technologies avancées pour des politiques foncières efficaces »

Un évènement de portée majeur de par le nombre, la qualité et la diversité des participants, de par l'intérêt de la thématique qu'elle se propose d'appréhender et d'apporter les réponses et de par la philosophie qui préside à la tenue de cette Conférence, s'agissant aussi bien de l'échange des expertises et des expériences, de la consolidation des partenariats ainsi

que du renforcement des réseaux de coopération et de partage.

Autour d'un programme riche et diversifié, la communauté d'ingénieurs géomètres topographes s'est dite entièrement mobilisée et animée de la volonté qui rassemble et qui fédère toutes les synergies.

Représentant les communautés d'ingénieurs de l'espace francophone des trois continents, les participants à cette rencontre ont été réellement dans une ambiance de travail propice à la réflexion, réflexion autour du développement vertigineux que connaissent les technologies avancées, de l'élargissement de leur champ d'application et de leur apport multidimensionnel, particulièrement quand il est question de leur application au foncier.

Réflexion également, autour de la question du foncier, son rôle dans

l'entreprise du développement et l'intérêt qu'il suscite aujourd'hui, aussi bien en termes de protection, de promotion et de maîtrise, qu'en termes d'une gestion rationnelle et d'une bonne gouvernance.

Réflexion enfin autour du partenariat et des moyens à déployer pour promouvoir la coopération particulièrement avec les pays du continent africain

Le Maroc qui constitue, aujourd'hui, une plateforme de formation et d'échanges multiformes entre tous les acteurs de développement qu'ils soient décideurs, professionnels ou opérateurs de tous bords et de divers horizons, conforte la communauté de l'ingénierie topographique dans ce choix stratégique fédérateur, autour d'impératifs majeurs : consolider les bases d'une profession innovante, ouverte et capable de relever les défis qui peuvent constituer de sérieux entraves au processus du

développement intégré et durable. En maître de cérémonie, le Président de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes, M. Khalid Yousfi, a mis les moyens tant en termes d'une organisation de qualité, de déroulé du programme scientifique ainsi que de qualité d'intervenants et des interventions. Le partage autour des technologies avancées pour des politiques foncières efficaces, ambitionne ainsi, d'engager la dynamique et de définir les objectifs essentiels d'une stratégie foncière rénovée et efficace. Une orientation somme toute logique, alors que le foncier est considéré comme un facteur de production stratégique et un levier fondamental pour le développement durable dans toutes ses dimensions.

qui ont réussi à franchir le cap, relever les défis du progrès et du développement sont celles qui font l'effort de se moderniser, d'adopter les technologies avancées et de s'adapter aux évolutions qu'elles connaissent.

Le message est on ne peut plus clair aujourd'hui: dans un paysage en profonde mutation, où les technologies avancées commandent toutes les dynamiques du progrès et du développement, où le foncier est socle et assiette des stratégies et des projets structurants et où la partenariat et la coopération constituent les principaux ressorts contre les aléas et chocs résultant d'approches unilatérales, le futur de l'action constructive dépend de la mise en adéquation de ces trois

et d'expertise, le co-développement humain et durable, le co-investissement et ambitionne de multiplier les partenariats gagnant-gagnant au service des populations et du développement des territoires.

UN CADRE FÉCOND OÙ S'EXPRIMENT AVEC FORCE ARGUMENTS, LES EXPERTISES DES PAYS D'AFRIQUE DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Espace d'échange et de partage fécond, la Conférence que l'ONIGT organise tout au long de trois jours, en partenariat avec la FGF, sous la thématique « Technologies avancées pour des politiques foncières efficaces », met au centre des échanges, nombre de questions



Mais au vu de la nature complexe et imbriquée de sa structure, due aux interférences d'une multitude de facteurs qui en font la spécificité, il est par conséquent urgent de multiplier les connexions, de tisser les réseaux, de développer les contenus, de diversifier les usages à l'effet de former aux démarches d'excellence opérationnelle.

Explorer et promouvoir les opportunités que représentent les technologies avancées pour la gouvernance du foncier, les Ingénieurs géomètres topographes en saisissent parfaitement, aujourd'hui, le sens et la portée. Etant convaincus que les professions

paramètres que nous venons de souligner.

Grâce à la vision initiée par SM le Roi Mohammed VI, pônant une coopération sud-sud solidaire et agissante, une réelle dynamique nationale s'est mise en place depuis plusieurs années, associant à la fois le secteur public, le secteur privé, la société civile et toutes les forces vives du pays pour contribuer à l'émergence d'une Afrique nouvelle et forte. Cette vision qui s'inspire des nobles valeurs de solidarité, de partenariat et de responsabilité est animée de d'ambition visant à promouvoir le partage d'expérience

touchant à la coopération entre les membres de l'espace francophone, d'abord, à la coopération Nord-Sud, dans un second temps, et enfin à la coopération Sud-Sud sans sa vivacité, son actualité et de l'importance qu'elle revêt dans le contexte actuel, comme levier de développement des pays d'Afrique. La FGF qui a été créée en 2005 à Rabat, réunit 28 organisations d'ingénieurs géomètres des pays francophones de 3 continents, dont 18 pays de l'Afrique francophone. Les pays et territoires membres de la FGF sont l'Algérie, la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le

Canada, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, le Niger, la province du Québec, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, la République tchèque, la Roumanie, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, le Togo, la Tunisie, ainsi que l'Union Arabe des Géomètres.

Cette présence en force des pays de l'espace francophone, notamment d'Afrique, pose dans son sillage, nombre de questionnements et d'interrogations quant aux perspectives de la coopération Sud-Sud, au rôle et à la place des pays du sud au niveau de l'échiquier et de l'espace des pays francophones. Et quant à la nécessité également, de prendre en considération la dynamique de l'intégration régionale entre les pays d'Afrique et les énormes atouts qu'ils recèlent : un socle solide du potentiel humain, son expertise et ses compétences, celui de l'économie et du développement

et une coopération continentale qui s'oriente, de nos jours, selon de nouvelles visions et de nouvelles logiques où la complémentarité et l'intégration figurent au rang de priorités absolues.

Des réalités qui ne doivent en aucune manière, être éludées sous n'importe quel prétexte car, il est clair que dans la nouvelle donne qui s'ouvre avec la mondialisation, la libéralisation des produits et services, la banalisation des frontières, la coopération d'égale à égale, le respect mutuel et l'échange équitable doivent marquer les relations entre les partenaires que ce soit des pays du sud ou entre ceux du Nord et du sud.

Ce n'est qu'au prix de cette approche, et au prix que les décideurs et les structures d'encadrement concernés par les partenariats, mettent le pied à l'étrier, en adaptant la réglementation et en posant les gardes fous pour protéger les professionnels et les professions, qu'il serait possible de construire des partenariats féconds, en consolider les bases et surtout se libérer de l'emprise d'un langage usité, en déphasage aujourd'hui,

avec les attentes du contexte. Ces principes et ces valeurs, le Maroc en a pris le choix résolu d'en faire des référentiels majeurs pour consolider sa coopération avec les pays frères et amis d'Afrique, étant convaincu que l'Afrique, résolument tourné vers son avenir, doit faire confiance à l'Afrique, pour reprendre cette affirmation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contenue dans un de Ses Discours.

Aujourd'hui, au vu de ce que l'Afrique recèle comme richesses de son potentiel humain, le bon sens plaide pour que les pays du reste du monde, plus particulièrement les pays dits développés, doivent faire confiance à l'Afrique.

C'est là le nœud gordien et c'est par là où tout doit commencer. Par conséquent, une refondation en profondeur de la méthodologie d'approche des questions de développement, des méthodes de travail et des liens de partenariat, notamment, est aujourd'hui, un impératif pressant.



ETUDES

Coopération entre l'ANCFCC et l'ONIGT et son impact sur l'évolution de l'Ecosystème Géospatial National

Mohamed Timoullali, GTOPIC



L'article analyse le bilan des réalisations du plan d'action du partenariat ANCFCC-ONIGT, et leurs positionnements aux échelles nationale, régionale et internationale, afin de dégager les pistes de travail pour faire évoluer l'écosystème géospatial national.

Quel bilan du plan d'action ANCFCC-ONIGT ?

Le plan d'action établi conjointement entre l'ANCFCC et l'ONIGT comportait la création de cinq commissions de travail suivantes :

COMMISSION 1 : La dématérialisation

«**Priorité 1** : Généraliser l'utilisation des Technologies de l'Information pour la mise en ligne de l'ensemble des services ANCFCC

«**Priorité 2** : Moderniser et améliorer les processus de traitement de l'information et mise en ligne, des

services appropriés de l'ANCFCC.

«**Priorité 3** : Assurer un accompagnement institutionnel

«**Priorité 4** : Assurer la mise à niveau du capital humain

COMMISSION 2 : Immatriculation Foncière d'Ensemble «IFE»

«**Priorité** : La généralisation du système de l'immatriculation foncière à toutes les propriétés foncières du Royaume

COMMISSION 3 : Opérations Subséquentes et Immatriculation Foncière

«**Priorité 1** : Instaurer un système d'information métier intégré et fiable

«**Priorité 2** : Revoir le cadre normatif et procédural des dossiers AS et IFF

«Priorité 3 : Augmenter et améliorer la productivité

COMMISSION 4 : Normalisation & Procédures

«**Priorité 1** : Améliorer le service rendu au citoyen à travers une synergie ANCFCC-ONIGT

COMMISSION 5 : Infrastructure géodésique et cartographie

«**Priorité 1** : Mise en service de l'infrastructure géodésique moderne

La fin de mandat et les perspectives des élections des instances ordinaires de l'ONIGT, ainsi que le lancement du processus d'élaboration de la stratégie ANCFCC 2030, offrent une opportunité pour procéder à l'évaluation de ce plan d'action, et de baliser ainsi les voies pour les actions futures.

Il ya lieu de rappeler que sachant que :

L'ANCFCC responsable de l'Immatriculation Foncière du Cadastre et de la Cartographie du pays, représente le Maroc à UN-GGIM,

• Le secteur académique étant un acteur actif de la Gouvernance

sur le foncier abritée à Rabat en février 2025. L'ONIGT ayant organisé une Masterclass sur le Cadre Intégré de l'information Géospatiale et Administration du Foncier.

Master classe sur IGIF et FELA Troisième conférence sur le Foncier à Rabat

• Entreprise des actions de

l'immatriculation foncière, le cadastre et la cartographie : La réalisation d'un chiffre d'affaires de 9,2 Milliards de dhs et le versement au budget de l'Etat de 6 Milliards de dhs, et comme à l'accoutumé, sans aucune mention des contributions des professionnels du secteur privé à ces réalisations.



10es Universités francophones des géomètres, Abidjan

Foncière en Afrique et le monde arabe avec le centre d'excellence pour l'Afrique du Nord du réseau NELGA

• L'ONIGT est membre de la Fédération Internationale des Géomètres (FIG), l'Union Arabe des Géomètres (UAG), l'Union Méditerranéenne des Géomètres (UMG), et la Fédération des Géomètres Francophones (FGF).

La participation active de plusieurs membres de l'ONIGT aux 10es Universités francophones des géomètres, FGF, du 3 au 5 septembre 2025 à Abidjan, illustre cet engagement à l'échelle africaine.

Son engagement au niveau arabe est illustré par la 3e Conférence arabe

vulgarisation du Géospatial Knowledge Index (GKI) pour la mise en place d'Infrastructures de Connaissances Géospatiales Nationales (NSDI) dans le contexte IGIF, comme lors du GéoSAT'25 le 14 mai 2025 à Tanger.

Le Maroc en action à UN-GGIM 15

Le Maroc était représenté par l'ANCFCC à la quinzième réunion du comité UN-GGIM les 6-8 aout 2025 New-York, le Maroc étant aussi membre de UN-GGIM : Africa et de UN-GGIM : Arab States.

Je rappelle à cette occasion les résultats ci-dessous de l'exercice de l'année 2024 annoncés au conseil d'administration de l'ANCFCC, sachant que ses activités recouvrent

Le Maroc animateur du groupe de travail d'UN-GGIM : Africa sur l'Administration et Gestion Foncière

Comme le Maroc est présentant le groupe de travail Administration et Gestion Foncière de UN-GGIM: Africa, et étant aussi membre de UN-GGIM: AS, ceci offre une opportunité de relier les expériences africaines aux architectures mondiales,

Le Comité régional UN-GGIM : Arab States pilotera le rapport interrégional UN-GGIM 16, une opportunité pour le Maroc de consolider son rôle de relai entre les régions Afrique et Arabe, notamment sur l'administration et gestion foncières, dans l'architecture mondiale émergente

pour une administration foncière efficace.

Membres de UN-GGIM Africa à UN-GGIM 15

Groupe de Haut Niveau sur IGIF (HLG-IGIF)

Gouvernance et éthique des données

La Technology, Innovation, Connectivity and Infrastructure Division (TICID) de la CEA a organisé un atelier : 'ECA Driving Electronic Data Governance in Tanzania to Advance the AU Data Policy Framework', 26 August, 2025 29 August, 2025, Dodoma and Dar es Salaam, Tanzania.

L'African Centre for Statistics (ACS) a organisé un atelier: 'Capacity Building Workshop on Data Ethics, Governance, and Quality in a Changing Data Ecosystem', 2 September, 2025 4 September, 2025, Nairobi, Kenya.

Les deux ateliers sont en synergies avec les initiatives de UN-GGIM : Africa, et démontreront les Complémentarité entre les écosystèmes des TIC, Géospatial et Statistiques.

Recouplements stratégiques

- Alignement sur les cadres africains

Les deux ateliers s'appuient sur le Cadre de politique des



données de l'Union africaine et la Stratégie de transformation numérique 2020-2030, visant une souveraineté numérique africaine.

- Renforcement des capacités nationales

Chaque atelier mobilise les institutions statistiques et techniques nationales pour améliorer la gouvernance des données, avec un accent sur la formation des cadres, la sensibilisation intersectorielle, et la mise en œuvre de normes éthiques.

- Approche multisectorielle et inclusive

Les deux événements favorisent une consultation élargie :

ministères, régulateurs, secteur privé, société civile, et experts techniques. Cela reflète ton propre plaidoyer pour une gouvernance participative et territorialisée.

- Diagnostic des écosystèmes numériques

Le workshop en Tanzanie propose un état des lieux juridique et institutionnel, tandis que celui de Nairobi aborde les défis post-COVID liés à la qualité et à l'éthique des données.

Tous deux visent à adapter les systèmes de données aux réalités numériques.

Liens avec UN-GGIM et IGIF

- Plateforme



Master classe sur IGIF et FELA Troisième conférence sur le Foncier à Rabat

intergouvernementale pour renforcer la gestion de l'information géospatiale.

- La CEA héberge le Secrétariat UN-GGIM Afrique, facilitant la coordination régionale.
- Encourage l'intégration des données statistiques et géospatiales pour les ODD.
- Fait le lien avec l'administration et Gestion du Foncier

Synergies concrètes

- Interopérabilité des données : Le cadre IGIF propose des standards pour relier les données statistiques (CEA Statistique) aux infrastructures numériques (CEA TICID).
- Feuilles de route nationales : Les deux ateliers contribuent à des

plis de l'AO 069 relatif à la stratégie de l'ANCFCC 2030 a révélé quatre cabinets en compétition pour accompagner l'ANCFCC vers 2030. Mais au-delà des méthodologies, une question centrale demeure : Qui participe réellement à la vision stratégique ?

Les Ingénieurs Géomètres Topographes (IGT) :

- Produisent l'information géospatiale qui alimente les décisions
- Interviennent dans les programmes d'immatriculation et de cartographie
- Portent une mémoire territoriale essentielle
- Impliqués dans des projets fonciers de plusieurs pays africains

celles et ceux qui font le territoire, tous les professionnels du secteur privé, dont les IGT représenté par l'ONIGT.

Référence

<https://www.ancfcc.gov.ma/media/amekop/Communiqu%C3%A9%2025%20decembre%202024%20VF.pdf>

https://arablandinitiative.glttn.net/library/publications/the-report-of-the-third-arab-land-conference-is-nowout?fbclid=IwdGRjcAMnvkRjbGNrAye-0mV4dG4DYWVtAjExAAEePToAQJztq6h3akJixwYpvkNuFI-OJAuD6k-_gfZkXnzXufIRkssKu_Lv9WO_aem_HRAMgQgYRo8VCe_AzRpqQ



plans d'action IGIF contextualisés, avec des diagnostics sectoriels et des consultations multi-acteurs.

- Soutien aux ODD : L'intégration des données géospatiales et statistiques est essentielle pour le suivi des indicateurs de développement durable.

Gouvernance inclusive : Quel rôle pour les IGT dans la stratégie ANCFCC 2030 ?

Le 12 septembre, l'ouverture des

- Acteurs de plusieurs instances professionnelles internationales et régionales

L'appel d'offres exige :

« Une approche participative intégrée à toutes les phases clés, incluant entretiens structurés, ateliers stratégiques et comité de suivi désigné par l'ANCFCC »1

Une gouvernance inclusive ne se décrète pas, elle se construit avec

https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/15th-Session/documents/Report-part_I_II_UN-GGIM15_asorallyrevised20250809.pdf

<https://ledesk.ma/enoff/strategie-2030-de-lancfcc-le-marche-de-letude-remis-en-jeu-quatre-cabinets-dans-la-course/>

leseco.ma.https://leseco.ma/maroc/ancfcc-la-strategie-2030-en-

gestation.html

<https://www.uneca.org/eca-events/eca-driving-electronic-data-governance-tanzania-advance-audata-policy-framework>

<https://www.uneca.org/eca-events/capacity-building-workshop-data-ethics-governance-quality>

<https://www.geometres-francophones.org/prenez-date-la-fgf-fete-erasse-20-ans-a-abidjan-du-3-au-5-septembre-2025-a-l-occasion-des-10es-universites-francophones/>

<https://www.facebook.com/share/p/16ZsVbWTvK>

<https://www.facebook.com/share/p/1B4YZRkaa3>

https://www.linkedin.com/posts/dgidsn_mfb-dgidraezpubliqueusaeznaezgal-activity-7372265995765202944-E1wE?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=A CoAAEgP10QBCbQ1C2c3biBHzKmDtUsXp4ovXgo

<https://gtopic.net/blog/2025/09/09/gouvernance-et-ethique-des-donnees-en-afrique/>

<https://gtopic.net/blog/2025/09/04/architecture-mondiale-emergente-de-ladministration-fonciere/>

<https://gtopic.net/blog/2025/08/18/lappel-doffre-strategie-ancfcc-2030-es-ce-la-voie-vers-une-gouvernance-geospatiale-inclusive/>

<https://gtopic.net/blog/2025/05/15/linfrastructure-de-connaissances-geospatiales-et-developpement-durable/>







الهيئة الوطنية للمهندسين المساحيين الطبوغرافيين
المملكة المغربية
ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS GEOMETRES TOPOGRAPHES

TECHNOLOGIES AVANCÉES

Un Choix Stratégique pour les Professionnels de
l'Ingénierie Topographique au Maroc





CERTIFICAT EN LIGNE

LE CERTIFICAT
DE PROPRIÉTÉ
PAS BESOIN D'ALLER
LE CHERCHER,
IL VIENT À VOUS

DEMANDEZ, PAYEZ ET TÉLÉCHARGEZ VOTRE CERTIFICAT SUR
www.ancfcc.gov.ma



www.ancfcc.gov.ma

BARID eSIGN

LA GARANTIE D'UN ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉ



080 200 60 60
<https://online.baridesign.ma>
ServiceClient@poste.ma

POSTE NUMÉRIQUE
Groupe Barid Al-Maghrib
Groupe Barid Al-Maghrib